

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Berne, le 4 septembre 2020

COVID-19 : pertinence du système des soins stationnaires avec assistance

Pour une reconnaissance politique de l'importance capitale des institutions au service des personnes ayant besoin d'assistance

Les établissements médico-sociaux et les institutions sociales pour les personnes en situation de handicap ainsi que les enfants et les jeunes ont contribué de manière significative à la protection de la santé lors de la phase aiguë de la crise du coronavirus. CURAVIVA Suisse et INSOS Suisse exigent que les milieux politiques et les autorités reconnaissent la pertinence du système de ces institutions et que leurs dépenses supplémentaires liées au coronavirus soient indemnisées.

Le COVID-19 pose de grands défis aux établissements médico-sociaux et aux institutions sociales. Pendant la situation extraordinaire, ils ont notamment dû mettre en place de strictes mesures d'isolation et de protection lors des soins et de l'assistance. Tirillés entre protection et liberté individuelle, ils ont également été tenus de maintenir le contact entre les résidents et leurs proches. Afin de soulager les hôpitaux, les établissements médico-sociaux ont en outre assuré les soins et la prise en charge des résidents touchés par le COVID-19. Les interdictions de visite ont également rendu la prise en charge et l'accompagnement des personnes ayant besoin d'assistance particulièrement difficiles pour les institutions sociales. **Les institutions ont contribué de manière décisive à surmonter la situation extraordinaire et ont supporté de grosses dépenses supplémentaires en raison des mesures prises.**

Trois exigences à l'attention des autorités et des milieux politiques

CURAVIVA Suisse et INSOS Suisse, qui représentent ensemble plus de 3'000 institutions au service des personnes ayant besoin d'assistance, adressent les revendications suivantes aux autorités et aux milieux politiques :

1. Les **dépenses supplémentaires** ou les surcoûts non couverts des institutions concernées doivent être **indemnisés**. De plus, les indemnités en cas de pandémie future doivent être précisées dans la loi.
2. Les associations de fournisseurs de prestations du domaine des soins et de l'accompagnement doivent être **impliquées de manière adéquate** lors de la préparation et de la gestion des crises, tant au niveau fédéral que cantonal. Leur expertise des questions liées à la branche est indispensable pour l'élaboration de recommandations et de directives (p. ex. concernant le juste équilibre à trouver entre protection collective et autodétermination).
3. La crise du coronavirus a mis en évidence l'importance des institutions sociales pour les soins médicaux de base. La **reconnaissance de la pertinence du système** de ces institutions de la part de la Confédération et des cantons représente donc une étape logique.

INSOS Suisse et CURAVIVA Suisse s'engagent pour faire entendre ces revendications à tous les niveaux et comptent sur le soutien des Chambres fédérales lors de la session d'automne à venir. Les deux associations déposeront d'autres demandes et propositions d'amélioration à intégrer aux travaux d'évaluation en cours de la Confédération.

Contact : CURAVIVA Suisse, Media Relations
media@curaviva.ch, 031 385 33 48

INSOS Suisse, contact pour les médias
medienstelle@insos.ch, 031 385 33 14

CURAVIVA Suisse est l'association de branche nationale des institutions au service des personnes ayant besoin d'assistance. En tant qu'association nationale, CURAVIVA Suisse défend les intérêts et les positions de ses membres au niveau fédéral, soit 2'600 homes et institutions sociales destinés aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap ainsi qu'aux enfants et adolescents. En apportant un soutien actif à ses membres, CURAVIVA Suisse s'engage pour créer les meilleures conditions possibles pour les collaborateurs et, en conséquence, une qualité de vie élevée pour les résidents de ses institutions membres. www.curaviva.ch

INSOS Suisse est une association nationale de branche qui représente les intérêts de 800 institutions pour personnes handicapées. L'association œuvre en faveur de conditions optimales permettant aux institutions d'apporter un accompagnement professionnel, un soutien des personnes souffrant de handicap et une offre de prestations adaptée à leurs besoins. INSOS Suisse s'engage activement dans la formation du personnel spécialisé, apporte une importante contribution professionnelle et garantit, en tant que plateforme d'information et de mise en réseau, un échange et un transfert ciblés de connaissances. www.insos.ch